
ÉTUDE DE CAS – ATELIER EN CONSEIL SCIENTIFIQUE

RHODÉCAR

Créer des emplois en valorisant les déchets

Rédaction : Britte Pauchet, Julie Dirwimmer



Collecte automatisée d'ordures ménagères dans un lotissement

RHODÉCAR:

Créer des emplois en valorisant les déchets

Note: les faits et données présentées dans cette étude de cas sont fictifs et ne doivent pas être considérés pour une juste représentation de la réalité de certaines personnes, de certains pays ou de certains événements.

Contexte

Le Rhodécar est un pays de 10 millions d'habitants dont le PIB par habitant est de 42 747 \$, ce qui le place au 30e rang mondial. Le climat y est tempéré en été et rigoureux en hiver, avec une température moyenne de -15°C entre les mois de décembre et de mars. Un tiers de la population (3 millions) vit dans la grande région métropolitaine de la capitale, Recadon. Le reste de la population est dispersée dans des villes et villages répartis sur un vaste territoire de 800 000 km² (environ la moitié de la superficie du Québec) comprenant de larges forêts et des plaines fertiles. On y pratique majoritairement une culture intensive de céréales et de soja, ainsi que l'élevage de volaille et de porc.

Historiquement, l'économie du Rhodécar repose sur l'exploitation des ressources naturelles (uranium, pétrole, cobalt, eau potable, bois d'œuvre). Les entreprises minières, dont la rentabilité est soumise aux aléas du marché, restent d'ailleurs un employeur majeur dans plusieurs régions administratives. Selon les années, le chômage passe de 5 à 12 %, avec cependant une très grande variabilité en fonction des endroits. Il y a quelques années, dans l'espoir de trouver des emplois à leurs résidents et de diversifier leurs sources de revenus, plusieurs municipalités, dont Annevère en Chirisain et Bourg de Carau, toutes deux situées dans la région du Chirisain, ont commencé à investir dans l'élevage d'insectes et le tourisme de plein air. Dans la capitale et ses environs, c'est plutôt le secteur techno-industriel qui domine, avec des sièges sociaux au centre-ville et de nombreuses entreprises dans la zone métropolitaine.

Le Rhodécar importe 50 % de ses produits alimentaires et 40 % de son énergie de ses pays voisins. Ses habitants bénéficient généralement d'une bonne qualité de vie. L'école est gratuite et obligatoire jusque 16 ans. La majorité des élèves poursuivent leur scolarité dans des institutions postsecondaires publiques. Le pays prône la liberté d'expression et la liberté d'entreprise.

Les Rhodécariens vivent sous une démocratie parlementaire à une seule chambre. Depuis toujours, deux partis se partagent alternativement le pouvoir : le Parti rhodécarien, à tendance protectionniste et nationaliste, et Changement pour Rhodécar, qui veut stimuler l'emploi grâce aux échanges internationaux. Deux autres partis ont vu le jour il y a une quinzaine d'années : Vert Rhodécar, à tendance écologiste, et Rhodécar pour tous, qui privilégie les mesures sociales et le soutien à la natalité.

Les dernières élections ont mené à un gouvernement majoritaire dont l'objectif principal est la lutte contre le chômage et contre la dévitalisation des régions excentrées. En effet, de nombreux élus de Changement pour Rhodécar, dont le premier ministre, proviennent des régions qui subissent de plein fouet la récession économique mondiale. Le village natal du premier ministre, Outeciou, dans la région du Chirisain, vit actuellement une crise majeure de chômage suite à la fermeture d'une entreprise manufacturière d'origine étrangère. Cette dernière a entraîné la perte d'emplois directs et indirects de près de la moitié de la population. D'autres régions sont touchées par des conditions similaires, mais dans une moindre ampleur.

Parti	Résultats	Nombre de sièges
Changement pour Rhodécar (CpR)	39 %	65 (52 %)
Parti rhodécarien (PR)	26 %	34 (27 %)
Vert Rhodécar (VR)	21 %	16 (13 %)
Rhodécar pour tous (RPT)	14 %	10 (8 %)

Le Rhodécar est reconnu internationalement pour sa nature et ses paysages : collines verdoyantes, forêts riches en biodiversité, lacs et sources d'une extrême pureté. Au sud du pays, un quart de ce territoire est géré de manière autonome par le Conseil des peuples autochtones, un organe de gouvernance mis en place par les 21 peuples autochtones du Rhodécar (représentant près de 10 % de la population), en concertation avec le gouvernement du pays.

Le Rhodécar produit près de 60 % de son énergie grâce à six centrales nucléaires dernier cri, installées à 500 km de la capitale. Le reste de l'énergie provient du pays voisin, l'Auredérie, qui dispose des dénivelés nécessaires pour produire de l'hydroélectricité. Les relations entre les deux pays se sont refroidies il y a sept ans, suite à un incident diplomatique. La situation s'est améliorée depuis, mais les relations restent tendues, surtout quand vient le temps de renégocier les accords d'échanges entre les deux pays.

Dans ce contexte, le gouvernement cherche activement de nouvelles sources d'énergie afin d'éliminer sa dépendance énergétique.

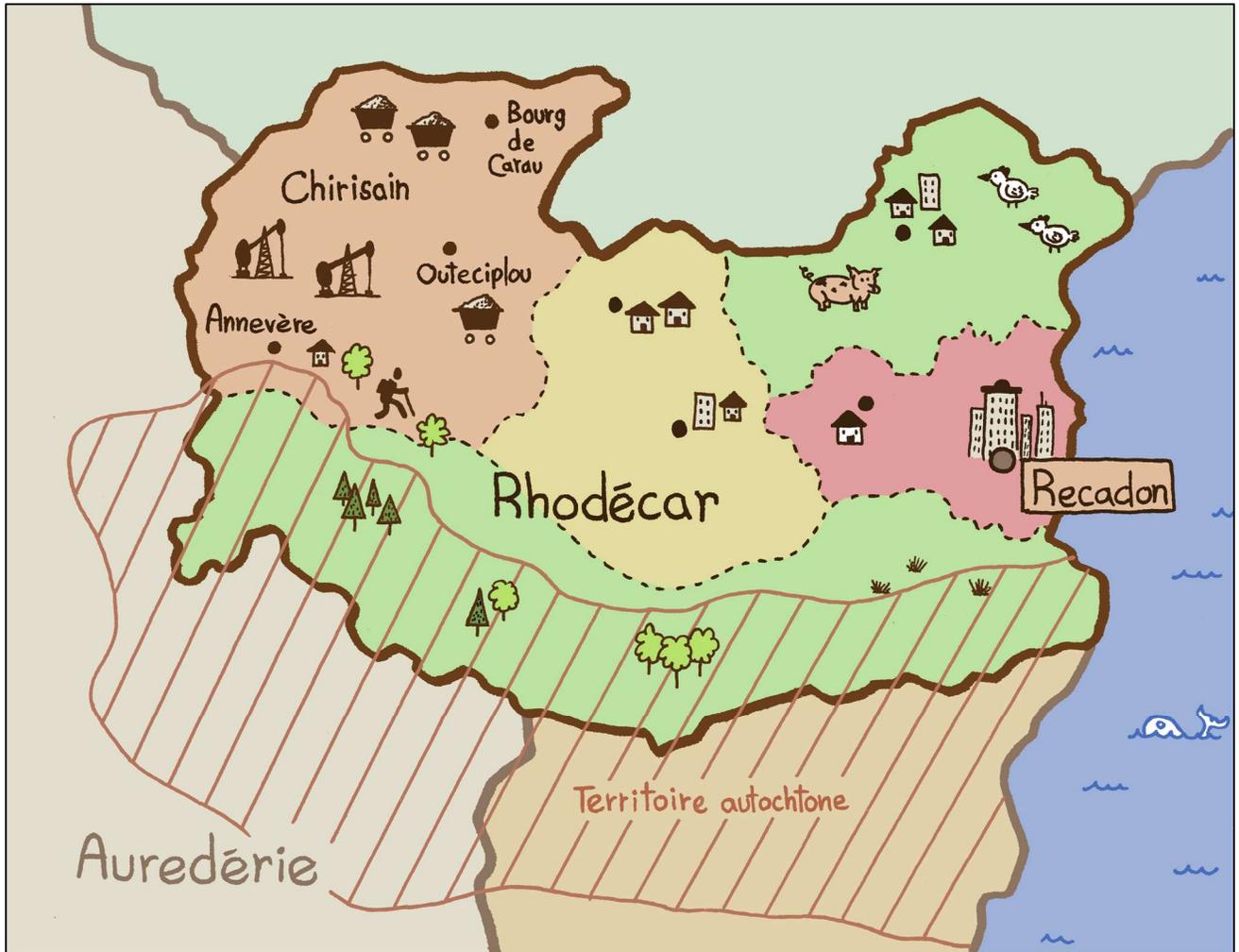


Illustration : Martin PM

PARTIE 1 - Problème

Sensibilisées à la préservation de leur environnement, plusieurs régions demandent à bénéficier d'un centre de gestion des déchets comme celui de Recadon, qui pratique le compostage industriel des rejets alimentaires de la capitale depuis 25 ans. De nombreuses municipalités veulent réhabiliter leurs décharges publiques, qui nuisent à l'image idyllique de leur territoire, afin de correspondre aux normes du Regroupement international du tourisme de plein air.

Le gouvernement s'est ainsi montré ouvert à explorer de nouvelles voies de traitement des déchets, y compris dans des régions excentrées. Le but serait de récolter les déchets d'un ensemble de municipalités limitrophes, pour les traiter en un lieu unique. Pour ce faire, il prévoit réaliser un investissement majeur de 500 millions de dollars rhodécariens sur 4 ans.

La région d'implantation choisie pour le projet pilote est le Chirisain, qui rassemble 1,5 million d'habitants sur 15 000 km² de lacs et de forêts. Le gouvernement veut ainsi réaliser la promesse phare de sa campagne : revitaliser une région excentrée en y créant des emplois pérennes et rémunérateurs. Actuellement, la région génère 720 000 tonnes de déchets par an. Les habitants de la région ne trient actuellement pas leurs déchets. Dans chaque village, ces derniers sont enfouis dans des décharges publiques, une opération qui coûte à la région la coquette somme de 43 millions \$ RHO par an.

À la suite d'un appel d'offres public, trois projets ont été soumis au gouvernement : un projet utilisant la biométhanisation, un autre le compostage et un dernier la gazéification (voir fiches techniques). Les contracteurs potentiels ont opté pour différentes technologies qui semblent avoir chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Il faut à présent choisir qui réalisera le projet. Le chantier devrait débiter l'année suivant la signature du contrat de service. Avec ce projet, les économistes du gouvernement tablent sur la création de près d'un millier d'emplois durant les quatre années que durera la construction de l'usine ainsi que de 300 emplois pérennes lorsqu'elle sera en activité.

C'est la ministre de l'Économie, élue dans un des comtés de la capitale Recadon, qui porte le dossier. Il est à prévoir que les choix quant aux modalités de développement de ce projet causeront des tensions au sein même du conseil des ministres, notamment entre avec les ministres du Transport, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Économie.

Le premier ministre veut rendre ce projet possible et désire arbitrer ces tensions de la meilleure manière possible. Il demande à sa scientifique en chef de monter un comité d'experts pour l'éclairer sur les aspects techniques du projet, soit sur les propositions des trois contracteurs, de manière indépendante.

Projet de Compostair inc. : Compostage avec captation de gaz

Porteur du projet :

Compostair inc. est une entreprise rhodécarienne de traitement et d'exploitation de matières résiduelles. Fondée il y a 25 ans avec le soutien du gouvernement, elle a conçu le système de gestion des déchets de la ville de Recadon à partir de techniques de compostage, et est en charge de son exploitation.

Résumé du projet :

Compostair inc. propose le déploiement d'une usine de compostage à grande échelle pour la région du Chirisain, sur le territoire du village de Bourg de Carau, dans une zone isolée, actuellement utilisée pour l'enfouissement des déchets. Celle-ci sera en mesure de traiter l'intégralité des déchets alimentaires domestiques de la région par le biais d'une technologie de compostage par andains, et permettra de récupérer les gaz émis par les déchets précédemment enfouis pour générer du biogaz.

La région du Chirisain devra renforcer ses infrastructures routières pour le transport des déchets alimentaires vers le territoire du village de Bourg de Carau. Celles-ci pourront aussi être utilisées afin d'acheminer le compost dans les régions agricoles des plaines alluviales. Cette matière organique à haute valeur ajoutée pourra y être utilisée par les grandes coopératives de production céréalière, ou conditionnée dans cette même région pour l'exportation. Le gaz récupéré par l'ancienne zone d'enfouissement des déchets pourra, une fois comprimé, être utilisé pour alimenter une nouvelle flotte de camions de collecte.

L'arrivée de Compostair inc. dans la région permettra la création d'emplois durables nécessitant peu de formation, qui pourront être pourvus par les personnes actuellement sans emploi, issues des industries d'exploitation des ressources naturelles. La transition des municipalités vers le développement durable devra être accélérée, avec la mise en place d'un système de collecte sélective des déchets domestiques auprès des citoyens et des entreprises.

Coûts d'implantation de l'usine :

- Conception et mise en place de l'usine de compostage et de récupération des gaz de la zone d'enfouissement : 82 millions \$ RHO
- Investissement en infrastructure de distribution du gaz naturel : 23 millions \$ RHO
- Investissement dans une flotte de véhicules au gaz comprimé : 10,4 millions \$ RHO
- Augmentation des coûts d'entretien liés au repavage plus fréquent : 15 millions \$ RHO
- Adaptation des pratiques de collecte des déchets domestiques : 15,2 millions \$ RHO
- Coûts récurrents : besoins en énergie couverts par le gaz récupéré + coûts de fonctionnement et d'entretien de 45 \$ RHO/t MO (soit 11 millions \$ RHO/an).

Résultats économiques attendus :

- Embauche de 430 employés pendant 5 ans pour la mise en place du projet (100 % rhodécarienne, dont 60 % issu de la capitale, Recadon), puis de 70 employés pour le fonctionnement de l'usine à moyen terme (80 % d'employés locaux).
- La vente du compost générera 12 à 15 \$/t MO selon la qualité du compost, soit un revenu annuel attendu de 2,9 à 3,6 millions \$ RHO par année.

Projet de Methagreen inc. : Biométhanisation

Porteur du projet :

Methagreen inc. est une entreprise auredérienne incontournable dans le domaine agricole. Dans le pays voisin, elle a mis en place, avec le gouvernement, un système de traitement commun des déchets agricoles et des boues d'épuration, permettant aux grandes entreprises agroalimentaires de bénéficier de ressources énergétiques à des tarifs très concurrentiels.

Résumé du projet :

Methagreen inc. propose l'implantation d'une usine de traitement des déchets utilisant le processus de biométhanisation par voie humide, comme celui utilisé pour traiter les déchets agricoles dans de grandes exploitations. Adaptée à l'échelle régionale et à l'aide des techniques de codigestion, l'usine sera en mesure de traiter l'intégralité des déchets alimentaires domestiques et des boues d'épuration de la région du Chirisain. Elle sera implantée juste à côté de la station d'épuration régionale, en périphérie d'Outeciou.

L'usine de biométhanisation permettra de produire de l'électricité et de la chaleur. L'électricité pourra être utilisée pour faire fonctionner l'usine, la station d'épuration locale ainsi qu'une flotte de camions de transport, tandis que la chaleur pourrait être valorisée auprès de la municipalité ou de la coopérative d'élevage d'insectes Mangemoi. Si les rendements sont suffisants, des ententes pourront être négociées avec l'entreprise d'exploitation de la mine d'Uranium Uramine, afin qu'elle investisse dans le projet en vue d'accéder à l'électricité produite en surplus, à un prix très concurrentiel.

L'accès à une telle ressource permettra aux municipalités de la région du Chirisain d'investir de manière très rentable dans une flotte de véhicules électriques, permettant le transport des matières résiduelles à faible coût. Elles accéléreront leur transition vers le développement durable par la mise en place d'un système de collecte sélective de déchets domestiques à trois voies auprès de tous les citoyens et entreprises.

Coûts d'implantation de l'usine :

- Conception et mise en place de l'usine de biométhanisation et adaptation de la station d'épuration : 490 millions \$ RHO
- Investissement en infrastructure de raccord électrique à l'usine de biométhanisation : 1,3 million \$ RHO
- Investissement dans une flotte de véhicules électriques : 31 millions \$ RHO
- Adaptation des pratiques de collecte des déchets domestiques : 8,4 millions \$ RHO
- Coûts récurrents : coûts de fonctionnement et d'entretien de 45 \$/t MO (soit 11 millions \$ RHO/an), besoins en énergie de 100 kWh/t de MO, en plus des besoins énergétiques de la station d'épuration et de la flotte de véhicules électriques.

Résultats économiques attendus :

- Embauche de 380 employés pendant 3 ans pour la mise en place du projet (40 % issus de l'immigration auredérienne), puis d'une centaine d'employés pour le fonctionnement de l'usine à moyen terme (70 % employés locaux).
- Production électrique de 350 kWh/t MO, dont 50 kWh/t MO pourraient être rendus disponibles à une entreprise. Des revenus s'élevant jusqu'à 1,6 million \$ RHO par année pourraient ainsi être générés.

Projet de Tokoflam inc. : Gazéification

Porteur du projet :

Tokoflam inc. est une entreprise iridienne de consultation et d'opérationnalisation du traitement des déchets industriels et domestiques qui se démarque aujourd'hui sur le marché mondial avec des offres de service audacieuses. Tokoflam inc. n'est encore présente ni en Rhodécar ni en Auredérie.

Résumé du projet :

Tokoflam inc. propose l'implantation d'une usine de traitement des déchets utilisant le processus de gazéification par torche à plasma. Ce procédé, tout à fait novateur, est encore peu utilisé dans le monde, sauf en Iridie. Il demande l'implantation d'une technologie très complexe dont seul Tokoflam inc. détient les brevets d'exploitation. L'usine et le procédé permettront de traiter l'ensemble des déchets domestiques de la région du Chirisain, ainsi qu'une partie de ses déchets plastiques domestiques.

Pour exploiter au mieux l'énergie électrique produite par cette usine, Tokoflam inc. propose de concevoir et d'implanter en même temps une usine sœur dans le secteur de la troisième transformation du bois, qui sera intégralement alimentée en énergie par le processus de traitement des déchets. Tokoflam inc. a déjà démarché un grand exploitant forestier qui pourrait, avec l'aide d'un investissement à l'échelle nationale, développer ses activités de transformation pour augmenter son exportation de produits finis, à plus haute valeur ajoutée. Elle prévoit également de transformer une partie de son gaz de synthèse en éthanol et méthanol, deux produits à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, Tokoflam inc. fait valoir que cette technique ne nécessite aucune forme préalable de tri des ordures ménagères.

Les besoins en main-d'œuvre étant très spécialisés, ils seraient en partie couverts par l'immigration. Le développement d'un programme de formation en partenariat avec le réseau des écoles polytechniques du pays sera envisagé, afin de constituer une main-d'œuvre locale à moyen terme. Le gouvernement devra renforcer ses infrastructures pour l'acheminement sécuritaire des déchets dans des délais inférieurs à 48 h après leur collecte, ainsi que pour l'acheminement régional du bois pour l'usine de transformation.

Coûts d'implantation de l'usine :

- Conception et mise en place de l'usine de gazéification : 1, 296 milliard \$ RHO
- Conception et mise en place de l'usine de transformation du bois : 18,4 millions \$ RHO
- Adaptation des normes de sécurité de la municipalité (révision d'un zonage industriel plus large, expropriation possible de certains citoyens) : 16 millions \$ RHO
- Partenariat avec le réseau des écoles polytechniques : 4,2 millions \$ RHO
- Coûts récurrents : besoins en énergie de 400 à 800 kWh/t de matière résiduelle + 85 \$/t MO pour l'entretien et le fonctionnement de l'usine (soit 31 M\$/an)

Résultats économiques attendus :

- Embauche de 420 employés pendant 5 ans pour la mise en place du projet (60 % employés spécialisés issus de l'immigration iridienne), puis de 160 employés pour le fonctionnement de l'usine à moyen terme (80 % employés locaux). Ajouter l'embauche d'une centaine d'employés locaux dans l'entreprise de transformation du bois.
- La production d'énergie s'élèvera entre 900 à 1800 kWh/t de matière résiduelle, d'une valeur de 25 à 50 \$/t de matière résiduelle, soit un revenu de 9 à 18 millions \$ RHO par année.

Tableaux sommaires des coûts et bénéfices des appels d'offres

	Compostage (millions \$ RHO)	Méthanisation (millions \$ RHO)	Gazéification (millions \$ RHO)
Conception de l'usine de transformation des déchets	82	490	1296
Conception de l'usine annexe	-	-	18,4
Coûts d'adaptation des infrastructures de transport	15	31	-
Autres investissements attendus	10,4	-	16* 4,2**
Investissements en infrastructure de transport de l'énergie	23	1,30	-
Coûts d'adaptation de la collecte des déchets	15,2	8,40	0
Total des investissements	145,6	530,7	1334,6

* (normes de sécurité)

** (école polytechnique)

	Compostage	Méthanisation	Gazéification
Coûts récurrents	45\$/t MO 11 millions \$ /an	45 \$/t MO 11 millions \$ /an	85 \$/t MO 31 millions \$ /an
Besoins en énergie	0	> 100 kWh/t MO	400 à 800 kWh/t MO
Profits (millions \$ RHO)	2,9 - 3,6 /an	1,60 /an	9 - 18 /an

Les coûts actuels de traitement des déchets sont de à 16,2 millions \$ RHO par an.

PARTIE 2 - Problème

Alors que le promoteur du projet est choisi, les tensions commerciales se ravivent avec l'Auredérie voisine.

Dans la région du Chirisain, plusieurs maires sont déçus du choix du lieu de localisation de l'usine. Ils espéraient pouvoir profiter des revenus fonciers importants et des emplois. Au sein même de la municipalité et des villages limitrophes, la population est divisée : si une partie de l'opinion publique se montre favorable au projet, de nombreux citoyens s'y opposent. Aussi, la coopérative du village, qui désirait mettre en place du compostage local des déchets organiques, a vu son projet refusé par la municipalité sous prétexte que le système régional verrait le jour d'ici 5 ans.

Les citoyens craignent donc les conséquences de la construction puis de la mise en fonction de l'usine sur leur qualité de vie (bruit, odeur, pollution, augmentation du transport routier, etc.). Certains se mobilisent pour faire entendre leur voix via l'association Citoyens en santé. De plus, des bruits courent que les emplois promis nécessitent des compétences spécialisées que peu de résidents détiennent.

Des municipalités et villages autochtones voisins du site d'implantation, Annevère en tête, lèvent ensemble le drapeau rouge. Sous le gouvernement précédent, ces communautés s'étaient entendues sur un plan de développement du tourisme vert, dans lequel un investissement gouvernemental de près de 600 millions de dollars rhodécariens a été consenti sur cinq ans. Selon elles, le projet d'usine de gestion des déchets, et les infrastructures qu'il nécessite, pourrait faire perdre à la région la certification du Regroupement international du tourisme de plein air qu'elle vient d'obtenir.

Cependant, le gouvernement veut rapidement entamer la construction du système intégré de traitement des déchets afin d'atteindre l'indépendance énergétique d'ici cinq ans.

La ministre de l'Économie décide de consulter la population afin de gérer les contestations qui empêchent le projet d'avancer.

PARTIE 3 - Problème

Les élections se tenant à date fixe, les citoyens sont appelés aux urnes. Les résultats des élections se lisent comme suit :

Parti	Résultats	Nombre de sièges
Changement pour Rhodécar (CpR)	33 %	52 (42 %)
Parti rhodécarien (PR)	29 %	47 (38 %)
Vert Rhodécar (VR)	23 %	17 (14 %)
Rhodécar pour tous (RPT)	15 %	10 (7 %)

Comme il a perdu sa majorité, Changement pour Rhodécar décide de s'allier avec le parti Vert Rhodécar afin de former le nouveau gouvernement. L'ancien premier ministre, et chef de Changement pour Rhodécar, conserve son chapeau de premier ministre. Il maintient à ses côtés sa très efficace ministre de l'Économie. Vert Rhodécar quant à lui a négocié deux ministères clés à ses yeux : le ministère de la Santé pour la chef de parti (élue dans la capitale, Recadon) et celui de l'Environnement pour son second (élu dans Annevère).

Le parti Vert Rhodécar a fait beaucoup de gains électoraux sur la base d'une de ses promesses phares : la révision des politiques environnementales du gouvernement, et notamment la révision de son projet d'usine de traitement des déchets.

Le premier ministre et son équipe sont amenés à revoir le projet d'usine de traitement des déchets, dans la perspective de la nouvelle composition du conseil des ministres.

(Document non remis aux participants)

PARTIE 1 – Déroulé :

- Premier tour de salle
 - Distribution des rôles et des fiches
 - Simulations :
1. La scientifique en chef reçoit le mandat de sa ministre afin d'évaluer les aspects technologiques des projets, ce mandat demeurant assez limité, étant donné que l'évaluation des aspects sociaux et économiques n'y figure pas. Elle préside la première rencontre de ce comité, qui réunit trois experts. Chacun d'eux aura quelques minutes pour commenter les trois technologies du point de vue de son domaine de spécialité, puis la scientifique en chef animera une discussion sur la teneur des recommandations qu'elle pourrait présenter au sous-ministre.
 - Scientifique en chef
 - Chercheure en infrastructure
 - Chercheur en environnement
 - Chercheur en chimie des procédés
 2. Ce projet anime le débat public, notamment le choix du lieu d'implantation de l'usine. Comment ce lieu a-t-il été choisi, et par qui exactement ? Personne n'a de réponse claire à ces questions. Un chercheur donne une entrevue à la télévision régionale du Chirissain, afin de prendre position sur le choix de la localisation.
 - Chercheur en santé publique issu de la grande région du Chirissain
 3. Le chef de cabinet et le sous-ministre rencontrent la ministre de l'Économie pour faire le point.
 - Chef de cabinet
 - Sous-ministre

(Document non remis aux participants)

PARTIE 2 – Déroulé :

- Distribution des rôles et des fiches
 - Simulations :
1. Le ministère de l'Économie a lancé une série de consultations régionales, en particulier dans les régions d'où sont issues les contestations. En l'absence de sa ministre de l'Économie, prise dans la préparation des négociations économiques à venir avec l'Auredérie, c'est le chef de cabinet qui assiste à certaines de ces consultations, dont celle de la région du Chirisain. Les personnes présentes prennent tour à tour la parole, afin de présenter leur point de vue, mais aussi afin de se challenger les uns et les autres :
 - Association *Citoyens en santé*
 - Maire de la municipalité choisie
 - Gestionnaire de la plus grande pourvoirie de pêche de la région
 - Représentante du promoteur choisi à la suite de l'appel d'offres
 - Chercheur expert en économie
 2. Le soir même, le chef de cabinet briefe sa ministre de l'Économie sur le déroulement de cette consultation, sachant que celle-ci sera certainement amenée à répondre à des questions le lendemain, en mêlée de presse ou lors de la période des questions au parlement.
 - Chef de cabinet
 - Ministre de l'Économie
 3. Mêlée de presse de la ministre de l'Économie : la ministre est invitée à répondre à des questions très courtes avec des réponses très succinctes, à des questions de tout ordre.
 - Ministre de l'Économie

(Document non remis aux participants)

PARTIE 3 – Déroulé :

1. Distribution des rôles

1. Premier Ministre (CpR)
2. Ministre des Transports (CpR)
3. Ministre des Municipalités (VR)
4. Ministre de l'Économie (CpR)
5. Ministre de la Sécurité publique (CpR)
6. Ministre de l'Environnement (VR)
7. Ministre de la Santé (VR)

2. Simulation

Afin de préparer son conseil des ministres, le premier ministre convoque certains ministres pour trouver une voie de conciliation entre eux.



À PROPOS D'INGSA

INGSA est une plateforme d'échange où les décideurs politiques, les praticiens, les académies nationales, les sociétés savantes et les chercheurs peuvent partager leur expérience, renforcer leurs capacités et développer des approches théoriques et pratiques, qui visent à aider les différents paliers gouvernementaux à s'appuyer sur des données probantes pour établir leurs politiques publiques.

Comment l'INGSA peut changer les choses :

- Encadrer les réseaux et les encourager à réunir des praticiens, des décideurs politiques, des institutions et des chercheurs travaillant à l'intersection entre science et politiques publiques.
- Renforcer les capacités dans le domaine du conseil scientifique afin de former des personnes et des institutions compétentes, œuvrant à l'échelle locale, régionale, nationale et transnationale.
- Offrir un leadership éclairé et de nouvelles connaissances afin d'améliorer les pratiques à l'intersection de la science et des politiques publiques.
- Proposer des analyses et des feuilles de route adaptées aux différents pays ou régions portant sur les domaines scientifiques des ODD.
- Offrir une plateforme aux décideurs politiques et aux scientifiques pour leur permettre de collaborer à la résolution de problèmes précis.